



CCAS du Haillan

Département de la Gironde

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

SEANCE DU 5 JUIN 2025

D2025_06_06 ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2024

Rapporteur : Philippe ROUZÉ

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le jeudi 5 juin à 17h00, le Conseil d'Administration s'est réuni au Haillan, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe ROUZE, Vice-Président. Les convocations individuelles et ordres du jour ont été transmis par voie dématérialisée aux membres du Conseil d'Administration, le 26 mai 2025.

Nombre d'administrateurs en exercice : 11

Nombre d'administrateurs absents : 3

Date de la convocation : 26/05/2025

PRESENTS :

Monsieur Philippe ROUZE, Monsieur Régis LAINEAU, Monsieur Patrick JULIENNE, Madame Evelyne RIBAN, Madame Aurélie DUFRAIX, Madame Nathalie CHAMBON, Monsieur Michel MONTAGNON, Madame Christiane REALLE

EXCUSES :

Madame Andréa KISS, Madame Marie-Pierre MAILLET, Madame Charlotte MILAMAND

Après s'être fait présenter le Budget Primitif pour 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, ainsi que l'ensemble des pièces et documents comptables qui retracent les opérations de la gestion 2024 pour le budget du C.C.A.S.,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2024,

Dans ces conditions, le Conseil d'Administration de la commune du Haillan,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : D'ADOPTER le Compte de Gestion dressé pour 2024 par Monsieur le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par Madame La Présidente du C.C.A.S.



**Fait et délibéré au Haillan,
le 5 juin 2025,
Le Maire,**


Andréa KISS